

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

M. BRUMM Richard, rapporteur, en remplacement de Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur momentanément absent : Avis favorable de la Commission.

Mme BRICHET Geneviève : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le dispositif PRODIJ porte bien son nom !

Ce dispositif a, en effet, pour objectif, de favoriser le développement des projets et des initiatives des jeunes âgés de 16 à 26 ans, réalisés sur leur territoire communal, et de mettre en valeur les talents de notre jeunesse : lorsqu'on regarde la qualité des projets soutenus, on peut dire que nos jeunes, contrairement à ce qu'on laisse entendre trop souvent, sont prodigieux !

Ce sont, en effet, depuis sa création, 255 projets qui ont été soutenus par la bourse PRODIJ et plus de 1500 jeunes bénéficiaires, avec une progression constante pour arriver à 85 projets cette année, avec un total de 97.500 € de bourses distribuées (soit 800 à 1.300 € par projet).

Les bourses ne représentent qu'une partie du coût du projet et chaque jeune est en charge de trouver les financements complémentaires, gage de sa motivation à la réussite de son projet.

Ces projets tournent autour de nombreuses thématiques : culture, arts, sports, sciences, solidarité nationale et internationale, développement durable... tous devant représenter un engagement citoyen.

Je veux souligner en particulier la réussite d'une nouveauté, introduite cette année grâce à Jean-Michel Daclin, qui a souhaité intégrer à ce dispositif, un volet ambitieux d'aide aux projets de solidarité internationale : Tous Jeunes Acteurs du Monde.

Grâce à cet investissement, mis en commun avec l'existant, tout en préservant ses spécificités, on constate que la solidarité internationale arrive à présent en tête des projets présentés au PRODIJ. Cette orientation prouve que les jeunes souhaitent avoir une vraie utilité, agir en faveur d'une citoyenneté responsable face aux populations démunies, à l'échelle de la planète. Comme en témoigne d'ailleurs leur sensibilité aux questions environnementales et au développement durable.

Au delà de la réalisation de leur projet, un réseau s'est ainsi créé entre ces jeunes boursiers, qui permet, outre la communication entre eux, de démarrer des actions plus pérennes, à plus grande échelle.

Les membres de la Commission PRODIJ accompagnent ces jeunes : les MJC, centres sociaux et réseaux associatifs, ainsi que les acteurs de la politique de la ville, sont pour eux des partenaires attentifs et efficaces, en leur ouvrant des perspectives de suivi de leurs projets.

C'est ce faisceau de compétences et de soutien qui fait des projets PRODIJ, un exemple d'actions, où chacun se sent concerné par la réussite du projet et œuvre en ce sens.

Cette opportunité proposée aux jeunes, en leur donnant les moyens de réaliser concrètement leur projet, a des vertus pédagogiques indéniables. Un jeune PRODIJ acquiert avec cette expérience, une confiance en ses capacités de mener à bien une action utile. C'est un bon départ qui peut lui permettre de croire en un idéal de vie dont il sera l'acteur.

Pour 2011, les appels à projet sont lancés, gageons que la barre des 100 projets sera atteinte !

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)